



Newsletter janvier 2017

Mairie de Solignac

La Réhabilitation du « Moulin de Quatre »

Les travaux de réhabilitation se poursuivent. Venez voir la maquette en Mairie !
Consultez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiesolignac/>

Marchés, foire :

- 07 janvier : **Foire mensuelle**, Place Georges Dubreuil.
- les 14, 21 et 28 janvier : **Marché hebdomadaire**, Place Georges Dubreuil.

Bonne
année!

Manifestations :

- 15 janvier : l'association **Solignac en Balade**, organise une randonnée, sur la commune de Coussac-Bonneval (12 kms). Renseignements : 05.55.06.99.68
- 17 janvier : **Vœux de la municipalité**, à 18h30 à la salle des fêtes, venez nombreux !
- 28 janvier : **Soirée documents anciens**, organisée par Renaissance de Solignac Le Vigen, à 20h30 à la salle des fêtes de Solignac. Le thème sera « l'abbaye de Solignac : de la Révolution à l'arrivée des Oblats 1789-1945 » entrée libre.

Infos :

Autorisations sortie de territoire (à partir du 15 janvier 2017)

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Tourisme

Limoges Métropole en tant qu'EPCI, a en charge depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence promotion du tourisme. L'Office de tourisme de Solignac fait partie de la nouvelle organisation touristique communautaire et devient un B.I.T. (bureau d'information touristique) rattaché à l'office intercommunal.

Avis de recherche

En 1989, dans le cadre des rencontres photographiques, plusieurs personnes de la commune avaient accepté de poser pour une exposition de photos. Plus de 25 ans après, nous envisageons de refaire cette exposition. Vous êtes concerné (e) ? Prenez contact avec la Mairie 05 55 00 50 09

Vigipirate

Le rôle des citoyens dans la prévention du passage à l'acte violent et le signalement des comportements suspects. [En savoir plus ? Voir document joint](#)

Gîte de groupe

Du début des vacances de Toussaint au 31 mars, le gîte d'étape de la Place de la Briance, se transformera en gîte de groupe et peut accueillir jusqu'à 7 personnes (draps et chauffage compris), moyennant : 140 euros pour une nuit, 210 euros pour deux nuits, 280 pour trois nuits.
Réservations à la Mairie 05 55 00 50 09

C'était en Décembre :

Repas des aînés

C'est dans une ambiance conviviale, que nos anciens se sont réunis autour du traditionnel repas des aînés, le samedi 10 décembre dernier à la salle des fêtes de Solignac.

Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à mairie-solignac@orange.fr (même lien pour vous désabonner)